



MUTUALISER ET OUTILLER SUR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Dr Faiten AZZABI

Médecin du travail – SMIA – Angers

Brigitte BAUDRY

Psychologue du travail – RESTEV – La-Roche-sur-Yon

Béatrice BELLIOU

Ergonome – ST 72 – Le Mans

Claudine BRINDEJONC

Infirmière de Santé au travail – SATM – Laval

Emmanuelle DARIELLE

Infirmière de Santé au travail – SSTRN – Nantes

Dr Axelle DECOSTIER

Médecin du travail – SSTRN – Nantes

Pierre JOURDAIN

Ergonome – RESTEV – La-Roche-sur-Yon

Lenaïck GAUTHIER SUQUET

Psychologue du travail – STCS – Cholet

Tugdual KEROMEST

Responsable Pôle technique – SATM – Laval

Frédéric LE BIHAN

Psychologue du travail, Responsable Pôle ergo-psycho-social – SSTRN – Nantes

Ana-Sophia LECLERC

Psychologue du travail – SSTRN – Nantes

Dr Monique LELOUP

Médecin du travail – STCS – Cholet

Isabelle MARY-CHERAY

Psychosociologue, Responsable des conseillers en prévention – SMIA – Angers

Dr Sibylle MENUET

Médecin du travail – GIST – Saint-Nazaire

Esméralda THOMAS

Ergonome, Psychologue du travail – GIST – Saint-Nazaire

Introduction / Objectifs :

En 2014, un groupe composé de professionnels pluridisciplinaires représentant tous les territoires de la région Pays de la Loire se crée pour piloter des projets à l'échelle régionale, répondant à des préoccupations de terrain des équipes pluridisciplinaires de nos SPSTI.

Objectifs Principaux :

- ▶ Développer une culture commune de la prévention des risques psychosociaux au sein des SPSTI.
- ▶ Mutualiser les outils, participer à une harmonisation des pratiques.
- ▶ Répondre aux besoins des professionnels du terrain en matière d'outils de prévention des risques psychosociaux.

Méthodologie :

- ▶ 6 SPSTI contributeurs.
- ▶ Composition 2023 : médecins, infirmiers en Santé au travail, psychologues du travail, ergonome et psychosociologue.
- ▶ 4 à 5 réunions de travail par an.
- ▶ Des relais dans 4 SPSTI, invités à une réunion dans l'année.
- ▶ Un copilotage à 6 mains : médecin du travail, psychologue du travail et psychosociologue.

Le groupe partage ses travaux avec PRESANSE Pays de la Loire. La mutualisation des outils et des compétences sur les risques psychosociaux (RPS) est soutenue par les Directions des SPSTI. En 2024, ce soutien prend une nouvelle forme avec la désignation d'un Directeur « sponsor » du groupe de travail.

Résultats obtenus :

Depuis sa création, le groupe a réalisé :

- ▶ un état des lieux des pratiques de prévention des RPS dans les SPSTI de la région (2015) ;
- ▶ un dispositif de formation dédié à la connaissance et à la prévention de ce risque (2015-2016) puis l'animation de sessions de formations pour les professionnels des SPSTI (de 2016 à 2020) ;
- ▶ un diaporama de sensibilisation aux RPS à destination des acteurs de l'entreprise (2017) mis à disposition des personnes formées ;
- ▶ un guide argumentaire (2018-2019) pour outiller les professionnels des SPSTI sur la manière d'aborder le sujet des RPS avec les acteurs de l'entreprise ;
- ▶ un outil complet de sensibilisation « harcèlement sexuel et agissements sexistes » (2019-2021), pour aider les professionnels des SPSTI à animer des sessions de sensibilisation en entreprise ;
- ▶ des fiches pratiques, concrètes et synthétiques pour les employeurs et les managers pour les outiller dans leurs missions de prévention des RPS (2021-2023).

Discussion des résultats / Conclusion :

Les différents outils réalisés par le groupe visent à renforcer la synergie des Services de la région ; ils contribuent à une offre de service en prévention primaire sur les risques psychosociaux, cohérente et pertinente à l'échelle de la région. Les travaux sont relayés et disponibles sur le site PRÉSANSE régionale et du PRST.

En 2024, le nouveau thème de travail portera sur « *risques psychosociaux et les troubles musculosquelettiques (RPS et TMS)* » et s'articulera avec les travaux du PRST4 (quatrième Plan Régional Santé au Travail).



Pour contacter l'auteur de cette communication : i.marycheray@sante-travail.net